

COMITE TECHNIQUE CONTRACTUALISATION REGIONALE

12 novembre 2018

Mairie de Les Artigues-de-Lussac

Etaient présents :

- Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Charlotte CORRIUS (*Directrice de la Cohésion territoriale et de l'Ingénierie*), Anne-Gaëlle GUILLAUME (*chargée de mission Territoire*),
- CdC Castillon-Pujols : Samuel COUSTILLAS (*DGS*),
- CdC du Fronsadais : Nathalie MORAND (*DGS*)
- CdC du Grand Saint-Emilionnais : Mathilde FELD (*DGA*), Marie-Pierre FLEURIER (*DGS*)
- CA du Libournais : Marion MOLVEAUX (*chargée de mission Politiques contractuelles*), Pierre GAUTRY (*DGA*)
- PETR du Grand Libournais : Jean-Charles JOURDAN (*directeur*).

Était excusé : Dimitri CAZENAVE (*DGS CdC du Pays Foyen*)

Ordre du jour : Relance du processus de contractualisation du Grand Libournais

- 17 contrats ont d'ores-et-déjà été signés en Nouvelle-Aquitaine. L'objectif est de couvrir la totalité de la Région d'ici fin 2019.
- Au regard de critères socio-économiques de vulnérabilité des EPCI (revenu des ménages, emploi et marché du travail, niveau de formation des populations, démographie et accessibilité aux services du quotidien) membres du PETR, le Grand Libournais est considéré comme un territoire majoritairement en situation de « vulnérabilité intermédiaire ». A ce titre, il bénéficie du soutien renforcé des contrats de « *dynamisation et de cohésion* ». Ce type de contrat permet :
 - un soutien à une ingénierie de projets,
 - aux EPCI « vulnérables » (CALI, CdC Castillon-Pujols, du Grand Saint-Emilionnais et du Pays Foyen), d'avoir accès à des dispositifs spécifiques (structuration d'écosystèmes, actions collectives avec volet immobilier, renforcement du maillage de services)
- Au cours de la période d'élaboration du Contrat (d'aujourd'hui à sa signature), les porteurs de projets peuvent néanmoins présenter des dossiers, qui seront analysés « au fil de l'eau » par les services instructeurs concernés de la Région.
- Les contrats sont élaborés pour une durée de mise en œuvre de 3 ans. Ils ont pour objet de recenser des projets dits « structurants », c'est-à-dire dont l'engagement est assuré sur la période des 3 ans. Néanmoins quelques projets dits « en amorçage » peuvent être pointés, mais dont l'éligibilité reste à confirmer dans le délai de mise en œuvre du contrat.

- Il est rappelé qu'un travail avait été engagé en 2014/2015, dans le cadre de l'élaboration d'une contractualisation (Contrat Territorial Unique) avec la Région Aquitaine. Un diagnostic relevant les Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces du Grand Libournais avait été établi. Une stratégie en avait découlé, préfigurant une esquisse de plan d'actions.
- En préambule, un diagnostic territorial, basé sur une analyse des flux (données INSEE), va être produit par la Région. Ce diagnostic sera présenté lors du Comité de Pilotage de lancement de la démarche d'élaboration. Ce diagnostic complètera une étude de la zone d'emploi de Libourne (qui ne correspond pas totalement avec le périmètre du Grand Libournais), réalisée en 2018 par l'Université de Poitiers.
- Par le biais de cette contractualisation, 3 axes de travail sont recherchés par la Région, qui souhaite accompagner : 1. les mutations économiques, 2. la ruralité, et 3. la revitalisation des centres-villes/bourgs.
- L'organisation de 2 Ateliers partenariaux, réunissant une quarantaine de personnes (élus et acteurs de la société civile) sur une journée, est souhaitée afin de :
 - Permettre l'expression de regards croisés sur les dynamiques du Grand Libournais et de dégager des enjeux partagés ;
 - Partager les choix stratégiques et les opérations retenues.
- Sont pressentis pour participer aux ateliers partenariaux : Conseil de Développement territorial du Grand Libournais et Comité de Programmation du GAL du Grand Libournais.
- Un calendrier prévisionnel est esquissé :
 - **8 janvier 2019 à 10h** : CoPil de lancement du processus de contractualisation, présidé par Florent BOUDIE, conseiller régional référent du Grand Libournais) ;
 - **1^{ère} quinzaine de février 2019** : 1^{er} Atelier partenarial sur les dynamiques et les enjeux territoriaux ;
 - **2^{ème} quinzaine de mars 2019** : 2^{ème} Atelier partenarial sur les choix stratégiques et opérationnels ;
 - **Mai 2019** : CoPil de finalisation du projet de Contrat ;
 - **Septembre 2019** : validation du Contrat en séance Plénière de la Région.
- Concernant la logistique des ateliers partenariaux, un lieu disposant de plusieurs salles est recherché. Un cocktail déjeunatoire est à prévoir. Sa prise en charge par la Région est conditionnée à la présentation de devis.
- Un courrier d'information sur la démarche d'élaboration du Contrat de Dynamisation et de Cohésion du Grand Libournais (cosignature PETR/EPCI-FP) est à préparer à destination des 136 maires du territoire.